

## L'EDITO du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, l'automne est une période riche d'informations avec la publication des rapports annuels de Nîmes Métropole et de ses délégataires.

Dans ce numéro, nous avons choisi de partager avec vous les éléments tantôt inquiétants ou tantôt prometteurs que notre lecture attentive a repérés.

Les documents complets sont téléchargeables sur notre site internet pour vous en faciliter l'accès.

Nous préparons également un petit guide du bon usage de l'assainissement individuel que nous diffuserons prochainement sur notre site.

Après celle de mars 2022 qui concrétisait la reprise de nos activités suite à une longue période d'isolement pour covid, nous organiserons notre prochaine assemblée générale en mars 2023. Nous vous y attendrons nombreux.

Nous souhaitons coorganiser un « Forum de l'eau » avec Nîmes Métropole et Eau de Nîmes Métropole. Cette manifestation serait l'occasion d'avoir une vue globale sur les évolutions et problèmes de l'eau potable et de l'assainissement. Ce forum serait ouvert à tout public de l'agglomération et chacun pourrait s'exprimer à cette occasion.

Claude COMPARET

Président EAU SECOURS 30

## Nîmes Métropole vote un 1<sup>er</sup> avenant avec Veolia

Les principaux points traités sont les suivants :

- Le concessionnaire pourra répondre aux appels d'offres relatifs aux investissements lancés par Nîmes Métropole dans la limite d'un plafond de 300 000 € H.T. par an.
- Prise en compte des travaux supplémentaires imposés par l'Etat sur l'unité de biogaz et du décalage du calendrier lié au COVID et à ces travaux.
- Décalage d'un an des objectifs de réduction des fuites en raison de la nécessité de remettre à niveau de nombreux compteurs de sectorisation ; mise en place d'un programme d'investissements (14 compteurs de sectorisation, 200 capteurs de corrélation acoustique en poste fixe, 200 capteurs de corrélation acoustique mobiles)

L'avenant change également l'indice de révision de la part qui revient au concessionnaire, afin que celui-ci soit connu au 1er janvier. C'est une demande que nous exprimions depuis 18 mois, afin que les élus votent la part de l'agglomération en connaissant l'évolution de celle du concessionnaire. **Nous nous réjouissons d'avoir été entendus.**



Changement des pompes de la station de reprise Chemin Bas d'Avignon

## Un déficit abyssal pour VEOLIA sur le contrat Nîmois

Le compte annuel de résultat d'exploitation qui vient d'être rendu public dans les rapports du délégataire confirme et aggrave les mauvais chiffres de 2020. Pour sa deuxième année d'exploitation sur le territoire de Nîmes Métropole (quasi-totalité des communes), **les résultats de la filiale créée pour gérer le contrat nîmois sont à nouveau dans le rouge très foncé.**

Un déficit de 4,286 millions d'euros pour l'eau potable et de 2,909 millions d'euros pour l'assainissement collectif. **Ce déficit représente 32 % des recettes de l'exploitant.**

Une partie de ce déficit provient d'un effet report d'un déficit non comptabilisé en 2020, puisque les volumes consommés au 31 décembre avaient été estimés. Mais la plus grande partie provient d'un défaut structurel de ce contrat : des volumes facturés inférieurs aux prévisions et des charges d'exploitation supérieures.

VEOLIA avait remporté cette délégation de service public, sans être le moins disant. Mais on peut se demander si le prix proposé, très en deçà des prix pratiqués auparavant par SAUR était bien réaliste au regard de l'état des réseaux et des équipements.

Bien entendu, le groupe VEOLIA a la capacité à absorber un tel déficit. Mais il est peu probable que l'entreprise accepte sans broncher un déficit de plusieurs millions d'euros chaque année pendant huit ans.

**Alors, ira-t-on vers une hausse du prix de l'eau à court terme ?** Si l'on ajoute la hausse du prix de l'énergie que l'exploitant va subir, le sujet risque d'arriver à l'ordre du jour des discussions entre Nîmes Métropole et son concessionnaire.

## Attention aux pénalités de retard de paiement des factures

Soyez vigilants sur les échéances de paiement de vos factures. Les pénalités se cumulent : 3 €, puis 12 € puis encore 15 € lors de la lettre recommandée avec AR, en fonction du nombre de quinzaines de jours de retard. Le prélèvement automatique vous mettra à l'abri de mauvaises surprises.

# Que nous révèle le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité de service de l'eau et l'assainissement ?

Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité de service (RPQS) est une mine d'informations mise à disposition du public ([http://www.eausecours30.fr/PDF\\_eau\\_secours/RPQS%202020\\_vdef.pdf](http://www.eausecours30.fr/PDF_eau_secours/RPQS%202020_vdef.pdf)).

Nous avons retenu pour vous quelques indicateurs clefs.

Quels sont les faits marquants de 2021 ? C'est la deuxième année d'exercice d'Eau de Nîmes Métropole, filiale à 100% de VEO-LIA, chargée de gérer ce service pour 35 communes. Saint Geniès de Malgoirès poursuit son contrat avec Saur jusqu'en 2025 et quatre communes restent en régie : Domessargues, Mauresargues, Montagnac et Moulézan.

Le service d'eau potable compte 99 142 abonnés, soit 673 de plus qu'en 2020 (+ 0,7 %). **Le volume facturé de 15,96 millions de m<sup>3</sup> reste stable avec une moyenne de 156 m<sup>3</sup> par abonné**, contre 157m<sup>3</sup> l'an dernier.

**La rendement global des réseaux est en sensible hausse par rapport à 2020.**

Il passe de 70,52 %, contre 73,06 % en 2021. Des pénalités de non atteinte des objectifs de rendement ne s'appliqueront qu'à partir de 2023. **L'objectif est de revenir à 74 % en 2022, 77 % en 2027 et 80 % en 2026.** Nîmes Métropole et son concessionnaire doivent poursuivre leurs efforts conjoints de renouvellement et de réparation des fuites.

**La qualité de l'eau présente des taux de conformité excellents** : 99,8 % de conformité microbiologique et 99,5 % de conformité physico-chimique.

Avec 7,68 km de réseaux renouvelés dans l'année, **le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable s'améliore modestement** mais reste inférieur à la moyenne nationale (0,45 % contre 0,67 %). Nîmes Métropole devra renforcer ses programmes de renouvellement dans les années à venir.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif est de 87 402, soit près de 1000 abonnés de plus qu'en 2020. Le volume facturé par abonné est de 141 m<sup>3</sup>. **Le taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées est donc de 0,54 % en augmentation ces dernières années.**

**Les eaux parasites et les eaux pluviales issues de réseaux unitaires représentent 2,506 millions de m<sup>3</sup> soit 18,3 % du volume**

J'adhère à Eau Secours 30 (Cotisation 10€ pour les personnes physiques et 15€ pour les associations)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Mail : .....@.....

Ci-joint un chèque de 10 € ou 15 € à l'ordre du « Eau Secours 30 », à envoyer ou déposer au : 5 impasse des Bleuets, 30000 NÎMES

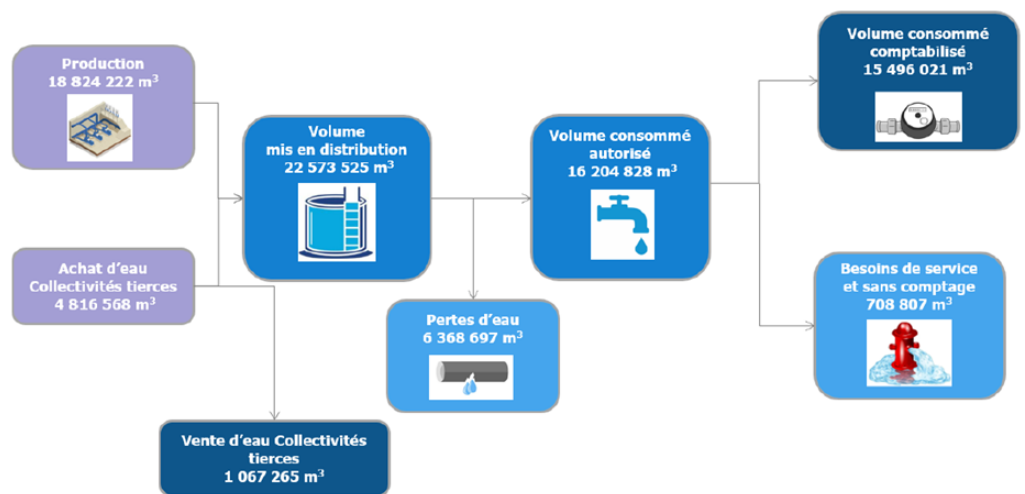
Responsable de la publication : **Claude COMPARET**

Ce numéro du Journal H2O est diffusé par mail en édition numérique et sur le site : <http://www.eausecours30.fr/index.htm>

Notre page Facebook <https://www.facebook.com/eausecours30>



des eaux qui sont traitées par les 27 stations d'épuration de l'agglomération. Le rapport nous indique qu'il subsiste **encore 29 km de réseaux unitaires dans l'agglomération**. Il sera intéressant de continuer à suivre cet indicateur à l'avenir.



Enfin le rapport nous apprend que **sur 10 858 installations d'assainissement individuel**, 2091 sont conformes, 7177 en état d'usage et **1590 sont non conformes**.

## Assainissement individuel : des bureaux d'études ont été agréés

Depuis 2018 dans le cadre de sa démarche qualité, Nîmes Métropole a adopté un cahier des charges type pour les bureaux d'études de sol et la définition des filières. Quatre bureaux d'études adhèrent à cette démarche, à savoir :

- HYDROSOL Ingénierie à Nîmes
- ALLIANCE Environnement à Lunel
- ASH Ingénierie à Nîmes
- SOLEO Environnement

Retrouvez leurs coordonnées sur [www.eausecours30.fr](http://www.eausecours30.fr)

Nîmes Métropole va proposer une Charte Qualité aux entreprises de travaux, permettant une meilleure visibilité et une aide aux usagers dans le choix de leur entreprise.

Pour en savoir plus :

<https://www.nimes-metropole.fr/quotidien/eau-et-assainissement/assainissement/assainissement-non-collectif-spanc.html>